


ETUDE DES POTENTIALITES EXPRIMEES PAR LES AGRICULTEURS EN DIVERSIFICATION DE LA MARTINIQUE



RAPPORT D'ETUDE

Version finale – Mai 2014

Etude réalisée par

	BRL ingénierie BP 94001 1105 Av Pierre Mendès-France 30001 NIMES CEDEX 5 Tel : 04.66.87.50.00 www.brl.fr/brli
---	---

Projet n°	800565
Titre du document	EPEAD Martinique – Synthèse
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de la Martinique

Date de création du document	Mars 2014
Référence du document	epead_martinique_synthese_vf
Indice	Final – VF01
Contact	JPH LUC

Date émission	Indice	Observations	Dressé par	Vérifié et Validé par
24/03/2014	VP01	Partenaire S. MELI (EURL SMC)	JPH LUC	DBA/JPH
24/03/2014	VF01	Partenaire S. MELI (EURL SMC)	JPH LUC	DBA/JPH

En association avec

	AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'Agriculture de la Martinique Place d'Armes - BP 312 97286 LE LAMENTIN CEDEX 2 Tél. : 0596 51 75 75 Fax : 0596 51 93 42
Pilotage du projet	Roselyne JOACHIM <i>Chef de service - Audit et Prospectives</i> <i>Conseiller technique auprès de la Direction</i> <i>audit.prospective@martinique.chambagri.fr</i>

Avec les financements du CIOM

Cette étude des potentialités des Exploitations Agricoles en Diversification (basée sur 600 enquêtes de terrain) permet d'apprécier le potentiel de développement (capacités en moyens humains, financiers, fonciers...) insuffisamment mis en valeur par les exploitations en diversification (productions maraichères, vivrières, animales...).

Cette connaissance est primordiale pour orienter les programmes d'actions et les financements de l'agriculture, au bénéfice du plus grand nombre possible de producteurs.

L'étude s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectif que la Chambre d'Agriculture a signé avec l'Etat fin 2012. Son financement par les crédits du Conseil Interministériel des Outre-Mer est sous le pilotage de l'ODEADOM, par le biais d'une convention spécifique.

ETUDE DES POTENTIALITES EXPRIMEES PAR LES AGRICULTEURS EN DIVERSIFICATION DE LA MARTINIQUE

SYNTHESE

PREAMBULE.....	1
1. CONTEXTE TERRITORIAL DE LA MARTINIQUE.....	3
1.1 L'économie insulaire	3
1.2 Secteur agricole martiniquais	4
1.2.1 Présentation du secteur agricole martiniquais	4
1.2.2 Conclusions sur les aides publiques au regard de l'agriculture martiniquaise en diversification	6
2. ENJEUX D'UNE ETUDE SUR L'AGRICULTURE MARTINICAISE DE DIVERSIFICATION	7
3. REALISATION ET EXPLOITATION DES ENQUETES	9
3.1 Traitement des bases de données initiales	9
3.2 Déroulement des enquêtes	10
3.3 Résultats des enquêtes	11
3.3.1 Principaux résultats des enquêtes	11
3.3.2 Les forces et les faiblesses des exploitations	11
3.3.3 Principales conclusions des résultats de l'enquête	14
3.3.4 Potentialités identifiées	15
4. PLAN D' ACTIONS	17
4.1 Détermination des axes stratégiques	18
4.2 Tableau de synthèse du plan d'actions	19

PREAMBULE

La Martinique ne fait pas exception à la situation économique actuelle française en crise depuis 2009 du fait de la récession de l'économie mondiale, de la crise financière. A cela s'ajoutent des phénomènes climatiques et sanitaires survenus ces dernières années qui, additionnés à la pression anthropique et foncière, au vieillissement de la population active, et à la baisse de la productivité agricole, contribuent à la fragilisation du secteur agricole martiniquais et accroissent sa dépendance notamment vis-à-vis de la métropole.

L'agriculture martiniquaise se focalise autour de deux filières d'exportation que sont la banane et la canne à sucre (production de Rhum). C'est une stratégie complexe face à un contexte de mutation réglementaire et de forte concurrence internationale. Ces activités sont essentielles au monde agricole martiniquais mais elles souffrent cependant régulièrement de crises plus ou moins fortes. Une des solutions mise en lumière pour améliorer les performances du secteur agricole serait de diversifier la production agricole.

Les services statistiques de l'administration recensent aujourd'hui environ 3 300 exploitations agricoles dont 600 en grandes cultures. Ainsi, on estime que 2 700 exploitations pratiquent la diversification. Cependant en termes de surface agricole utile (SAU), la diversification représenterait une faible proportion des terres cultivées. De plus d'après le Plan de Développement Rural de la Martinique (PDRM) la filière de diversification semble présenter des faiblesses en termes de structuration, d'organisation, de communication et de compétences techniques et administratives.

Des programmes d'aide ont été développés et produisent certains effets :

- ▶ Le Programme de Développement Rural de la Martinique (PDRM) dans sa version 2007-2013 qui a pour but d'accompagner les mutations de l'espace rural et dont le nouveau programme 2014-2020 va débiter ;
- ▶ Le Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité (POSEI) qui vise à améliorer la compétitivité économique et technique des filières agricoles en fonction de leurs handicaps géographiques et économiques.

Cependant plus de 2 000 exploitations professionnelles ne seraient pas impactées par ces programmes, ce qui soulève la question de leur adaptation aux conditions et besoins de la plupart des exploitations agricoles.

L'étude se place dans le cadre de la relance de l'activité agricole martiniquaise. Elle a pour but d'analyser la situation au sein des exploitations, d'apprécier l'impact des outils mis en place, de définir les besoins afin de déterminer les actions à mener pour développer les exploitations en diversification et ainsi exploiter tout leur potentiel. Pour cela :

- ▶ une enquête a été menée sur un échantillon de 600 exploitations représentatives de la diversité des systèmes existants en diversification et réparties sur l'ensemble du territoire martiniquais ;
- ▶ un plan d'actions est défini afin de proposer des orientations stratégiques et des outils pour aider l'accompagnement et le développement de l'agriculture en diversification.

Cette étude fût menée entre juin 2013 et mars 2014. Les Consultants : BRLingénierie et EURL SMC ont travaillé en étroite collaboration avec le maître d'ouvrage et partenaire de cette étude la Chambre d'Agriculture de la Martinique.

ETAPES REALISEES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARTINIQUE

- ▶ Publication dans Madin'Agri (2^{ème} trimestre 2013) pour présenter l'étude ;
- ▶ Finalisation, édition et impression d'une plaquette de présentation de l'étude et de l'enquête (2000 exemplaires) à destination des exploitations en diversification ;
- ▶ Edition et impression d'un courrier signé du Président de la Chambre pour accompagner la plaquette (environ 2000) ;
- ▶ Envoi du courrier et de la plaquette à 2 000 agriculteurs en diversification ;
- ▶ Définition d'un critère de «potentialité» attribué à quelques 2 600 individus ;
- ▶ Suivi du déroulé des enquêtes et des résultats des enquêtes ;
- ▶ Echanges avec les consultants pour la construction du plan d'actions ;
- ▶ Organisation et convocations aux réunions du comité de pilotage et de restitution de l'étude.

ETAPES REALISEES PAR LES CONSULTANTS

- ▶ Soumission d'un avant-projet pour la création de la plaquette et du courrier adressés aux agriculteurs en diversification ;
- ▶ Tri dans les bases de données fournies ;
- ▶ Etablissement du questionnaire d'enquête ;
- ▶ Rencontre avec les conseillers spécialisés en développement (fruits, légumes, productions animales) ;
- ▶ Test du questionnaire d'enquête ;
- ▶ «Formation» des enquêteurs (outils et méthodes) ;
- ▶ Réalisation des enquêtes : 3 enquêteurs martiniquais munis de tablettes pour la saisie des réponses intégrant :
 - un GPS,
 - un appareil photo,
 - la synchronisation pour la sauvegarde des données,
 - le suivi du déroulement des enquêtes en direct.
- ▶ Analyse des résultats des enquêtes ;
- ▶ Création de la base de données des résultats des enquêtes et éditions de fiches individuelles ;
- ▶ Elaboration du plan d'actions ;
- ▶ Rédaction du rapport d'étude ;
- ▶ Rédaction de la synthèse ;
- ▶ Animation des réunions de présentation des résultats.

1. CONTEXTE TERRITORIAL DE LA MARTINIQUE

1.1 L'ECONOMIE INSULAIRE

Région ultrapériphérique (RUP) de l'Union Européenne (UE), la Martinique se caractérise par l'éloignement et l'insularité de son territoire. Son économie se distingue par l'étroitesse de son marché ainsi que par les surcoûts d'approvisionnement et de transport qui se répercutent sur l'ensemble des acteurs économiques. Ceux-ci doivent en outre ancrer leur développement dans un contexte marqué par des coûts salariaux bien supérieurs aux moyennes de la zone Caraïbe.

Les incidences de la récession de l'économie mondiale, européenne et plus particulièrement nationale et de la crise financière, auxquelles se sont ajoutées les difficultés sociales locales de 2009, ont eu de graves conséquences qui se sont répercutées sur la plupart des indicateurs socio-économiques de la Martinique.

Le monde agricole ne déroge pas à cette crise, même s'il semble moins impacté que les autres secteurs. Les mouvements sociaux de 2009 ont profondément touché la mise en marché des productions, qui sont régulièrement perturbées par des événements climatiques rudes dont certains ont des effets désastreux (pertes de cultures, destruction des appareils de production, etc.).

Bien sûr, toutes les filières ne présentent pas la même sensibilité et la même capacité à reconstituer leur potentiel de production. A titre d'exemple, la banane, qui représente un poids lourd de l'économie agricole de l'île s'est doucement redressée de l'ouragan DEAN de 2007. Elle a également été confrontée à d'autres contraintes dont la pluie en 2011 et de manière concomitante à des attaques de plus en plus sévères de cercosporiose noire. Les cultures maraîchères et la polyculture-élevage sont moins soumises à ces aléas car mieux adaptées et plus adaptatives quand à d'éventuelles perturbations. D'après la Chambre, on observe néanmoins une tendance à la stagnation des volumes produits en dépit des dispositifs mis en place pour accompagner le développement de ces filières.

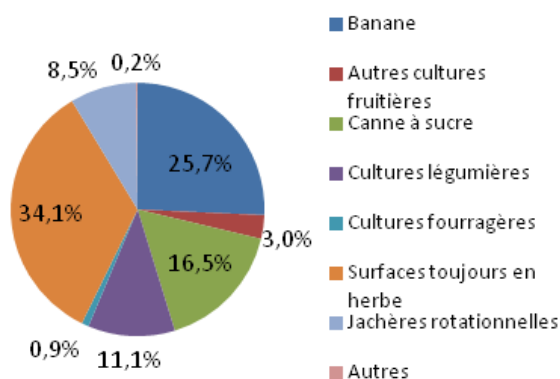
Le secteur agricole souffre du prix élevé des intrants et des matières premières, d'un manque de débouchés pour la commercialisation, de la concurrence des produits d'importation et de la difficulté à dégager un revenu convenable pour les exploitants. Les mouvements sociaux traduisent ce mal-être mais accentuent également ces problématiques, qui se font ressentir sur toute la filière agricole.

1.2 SECTEUR AGRICOLE MARTINICAI

1.2.1 Présentation du secteur agricole martiniquais

IMPORTANCE RELATIVE DES PRODUCTIONS ET COMMERCE EXTERIEUR

Figure 1-1 : Répartition de la SAU en Martinique



Source : Agreste Martinique 2010

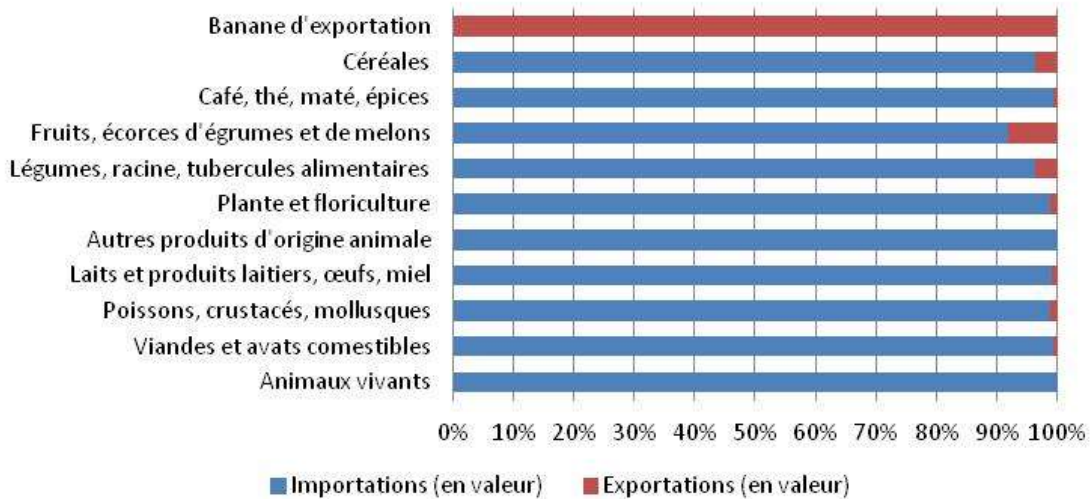
L'agriculture martiniquaise est tournée essentiellement vers les produits d'exportation avec une SAU en bananes et cannes à sucre supérieure à 40 % de la SAU totale. Le secteur bananier représente d'ailleurs 2/5 des actifs agricoles permanents. Les autres cultures, dites de « diversification » sont largement moins développées sur l'île. Globalement, les productions légumières et fruitières ont augmenté entre 2007 et 2010. Cependant leurs productions à l'hectare tendent plutôt à diminuer. Le chiffre d'affaire annuel médian à l'hectare de ces exploitations est de 5 000 €, mais très variable avec des extrêmes allant de 1 500 € à 16 000 € (Agreste 2010).

Même si la balance commerciale agricole reste positive grâce aux exportations, le secteur agricole continue à connaître des années difficiles. En 2011, les expéditions de banane vers l'Union Européenne ont diminué sensiblement (-6,7 %) par rapport à 2010. Ce secteur continue en effet de subir les conséquences d'une concurrence accrue de la part des producteurs de la zone dollar. Les professionnels de la filière canne-sucre-rhum jugent la campagne 2011 décevante en raison de mauvaises conditions climatiques et, bien que le tonnage de canne progresse, la production de sucre et de rhum diminue (respectivement -6,8 % et -1,5 %)

L'élevage, quant à lui, se structure progressivement mais les productions sont très loin de répondre à la demande locale. D'une manière générale, la Martinique présente un déficit commercial en denrées alimentaires.

Seules la banane et la canne à sucre sont dédiées à l'exportation. Pour le reste des produits agricoles, la Martinique est totalement dépendante des importations, comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 1-2 : Balance commerciale agricole de la Martinique



Source : Douanes 2011

Il en résulte qu'en 2008 d'après les informations disponibles au niveau de la DAAF, la production locale couvre simplement 66 % des besoins en production végétale et uniquement 14 % des besoins en viandes.

CARACTERISATION DES DEBOUCHES COMMERCIAUX

En 2010, 2 335 producteurs déclarent un circuit court de commercialisation (vente à la ferme, vente aux commerçants détaillants et vente au détail sur les marchés). 53 % de ces agriculteurs (hors producteurs de banane d'exportation) déclarent d'ailleurs faire plus de la moitié de leur chiffre d'affaire à travers ce mode de commercialisation (*RGA et agreste 2010*). Les circuits courts sont fondamentaux pour écouler les productions de miel et de fruits en particulier.

Par ailleurs, 1 668 producteurs déclarent un autre mode de commercialisation pour lesquels l'organisation de producteurs coopérative est privilégiée pour 77 % d'entre eux. Ces dernières écoulent plus de 50 % des productions vivrières, légumières et de viande¹.

L'agriculture est une ressource importante du département. 6,8 % de la population active occupée (INSEE 2010 et RGA 2010) sont des actifs permanents travaillant dans l'agriculture, dont 32 % sont chefs d'exploitation. L'agriculture est dominée par la production de banane dédiée à l'exportation, mais aussi de canne à sucre. Les autres productions alimentent le marché local, principalement à travers les circuits courts. La Martinique est cependant largement dépendante des importations de produits agricoles pour satisfaire le marché local.

¹ Il est noté que les débouchés de beaucoup de petites exploitations n'ont pas pu être pris en compte dans le calcul de ces chiffres.

1.2.2 Conclusions sur les aides publiques au regard de l'agriculture martiniquaise en diversification

Même si la situation semble s'améliorer, le constat est le suivant : « un nombre restreint d'exploitations bénéficie d'aides des collectivités locales dans le cadre de mesures spécifiques et de plans de relance ».

Toutes ces aides publiques sont essentielles au développement de l'activité agricole en Martinique mais certains critères trop stricts par rapport aux réalités rurales martiniquaises excluent un grand nombre de bénéficiaires potentiels. Même si des efforts importants sont mis en œuvre pour simplifier et accélérer les démarches, l'accès à ces aides reste, pour la très grande majorité des petites exploitations en diversification, très complexes et faiblement rémunérateur :

- ▶ **L'âge des bénéficiaires** est problématique dans un monde rural où l'âge des exploitants est avancé et exclut donc un certain nombre de porteurs. Toutefois, ce critère permet également de favoriser l'installation des jeunes ;
- ▶ **Le statut des exploitations**, souvent individuel en Martinique, tout comme **la faiblesse des groupements** sont également des problématiques fortes qui limitent l'accès à de nombreuses aides ;
- ▶ Les aides, souvent définies à l'hectare, représentent au final de faibles montants d'aides pour les petits agriculteurs en diversification.

2. ENJEUX D'UNE ETUDE SUR L'AGRICULTURE MARTINICAISE DE DIVERSIFICATION

DÉFINITION DE L'AGRICULTURE DE DIVERSIFICATION

Les filières dites de « diversification » représentent, en Martinique, tout ce qui n'est ni « canne » ni « banane export ». Elles concernent, en fait, des orientations technico-économiques très diverses : élevage et cultures maraîchères sous serre avec des ateliers de production souvent performants, mais aussi productions mixtes où les cultures maraîchères et de tubercules de plein champ côtoient des élevages de petits ruminants ou de volailles. Ce terme couvre également la diversité des activités agricoles et non agricoles réalisées sur l'exploitation (accueil à la ferme, vente directe, etc.)

D'une manière générale, les performances technico-économiques sont très variables et vont de l'agriculture de subsistance à l'exploitation agricole moderne.

Les exploitations considérées comme étant des exploitations agricoles de diversification représentent environ 70 % des exploitations agricoles (chiffre 2010) et ont une superficie de l'ordre de 5 ha. Elles ont aujourd'hui tendance à disparaître, en effet sur 10 exploitations qui disparaissent 9 sont de petites exploitations (Agreste, 2011). Ne pouvant faire face à la concurrence des grandes exploitations dans le domaine des cultures de bananes et de canne à sucre, elles se tournent vers l'agriculture de diversification. Ces petites exploitations sont très peu spécialisées, elles développent plusieurs cultures de diversification en même temps et les combinaisons d'associations culturales sont si diverses qu'on ne peut raisonner que sur les moyennes observées par grand type de culture.

En termes de commercialisation, l'ensemble des filières spécifiques aux productions de diversification sont peu structurées. La vente directe, sur les routes ou sur les marchés est encore très présente, les organisations de producteurs rencontrent des difficultés pour organiser et planifier la production, les aléas météorologiques étant de plus en plus fréquents.

Aussi, l'ensemble du secteur agricole devrait investir massivement dans la mise en œuvre de progrès techniques afin d'améliorer la compétitivité et l'adaptation des produits locaux aux marchés de consommation, ainsi que la professionnalisation des organisations de producteurs, dans un contexte prévisible de stagnation des aides publiques.

3. REALISATION ET EXPLOITATION DES ENQUETES

LA MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE INEDITE POUR PREPARER AU MIEUX LE PLAN D' ACTIONS

En réponse à la problématique de cette étude, et en accord avec les membres du COPIL, nous avons mis en place une méthode spécifique nous permettant de comprendre le fonctionnement des exploitations en diversification et d'en identifier les forces et les faiblesses.

La méthode d'enquête mise en œuvre pour cette étude est basée sur :

- ▶ La création de notre échantillon ;
- ▶ La réalisation du questionnaire d'enquête au regard des objectifs fixés ;
- ▶ La réalisation d'un test du questionnaire d'enquêtes ;
- ▶ La réalisation des enquêtes auprès de l'échantillon sélectionné.

Il en résulte les points suivants :

- ▶ L'enquête menée a un caractère qualitatif et social (beaucoup plus que quantitatif) ;
- ▶ Les personnes rencontrées sont peu ou pas connues des organisations agricoles
- ▶ Les nombreuses données à traiter donnent une bonne vision de la situation actuelle.

La donnée récoltée met en évidence des tendances principales observées au sein de l'échantillon enquêté. Elle nous permet ensuite de mener des analyses plus précises sur certains critères.

Les résultats de ces enquêtes couvrent :

- ▶ **Entre 20 et 30 % de la production agricole martiniquaise (hors exportations) ;**
- ▶ **Entre 20 et 30 % de la SAU (hors grandes exploitations de banane et de canne à sucre et prairies permanentes).**

3.1 TRAITEMENT DES BASES DE DONNEES INITIALES

CRÉATION D'UNE NOUVELLE BASE DE DONNÉES

Suite à un travail conséquent de tri et de recoupement d'informations entre les BDD, la base initiale des 2 000 agriculteurs en diversification présentait insuffisamment d'informations pour être exploitable. Il a donc fallu utiliser la BDD Chlordécone et la BDD des Communes pour arriver à constituer une base de données initiale.

DÉTERMINATION DE CRITÈRES D'ÉCHANTILLONNAGE

Trois critères de caractérisation des systèmes agricoles en diversification ont été sélectionnés initialement :

- ▶ (1) localisation de l'exploitation,
- ▶ (2) taille des exploitations et,
- ▶ (3) principales spéculations.

A ces trois critères, la Chambre d'Agriculture, en accord avec les membres du COPIL, a décidé de compléter cette analyse avec un critère interne lié au potentiel estimé de développement du système d'exploitation de diversification basé sur la connaissance des agriculteurs par les conseillers agricoles. Ainsi, un critère de 0 à 3 a été utilisé :

- ▶ 0 - potentiel pas connu ;
- ▶ 1 - peu de potentiel ;
- ▶ 2 - potentiel moyen ;
- ▶ 3 - fort potentiel.

LIMITES DE L'EXERCICE ET INCERTITUDES

La principale limite à la robustesse de cet échantillonnage est la qualité et le taux de renseignement des données disponibles sur les exploitations agricoles.

L'échantillon constitué est représentatif des exploitations enregistrées et présente donc des incertitudes importantes.

3.2 DEROULEMENT DES ENQUETES

Les enquêteurs ont disposé d'un listing de **1 338 individus**. Ils ont contacté **624 individus**.

Tableau 3-1 : Tablettes synchronisées et documents papiers validés

	Enqu.1	Enqu.2	Enqu.3	TOTAL
Tablette	198	181	206	585
Sur papier	34	0	5	39
Total enquêtes	232	181	211	624
Enquêtes définissant les systèmes en diversification	127	122	139	388
Autres enquêtes	105	59	72	236

Source : Enquête EPEAD 2013

Ces résultats ont ensuite été traités un à un pour être validés. Ainsi, il en résulte que sur les 624 enquêtes exploitables, 388 caractérisent précisément l'agriculture en diversification de la Martinique. Le reste des enquêtes donne des informations générales sur :

- ▶ Les problèmes d'identification réelle des agriculteurs : base de données et listing précis ;
- ▶ La caractérisation de l'agriculture en diversification avec de nombreux retraités ou des personnes déclarant être en cessation d'activité.

3.3 RESULTATS DES ENQUETES

Les caractéristiques décrites dans le rapport d'étude et dans cette synthèse valent pour l'échantillon enquêté.

En complément de cette analyse, chaque individu contacté dans le cadre de cette enquête fait l'objet d'une fiche de synthèse individuelle.

3.3.1 Principaux résultats des enquêtes

Le traitement de la donnée brute vise à faire ressortir les résultats issus des enquêtes. Ces données sont directement liées au questionnaire d'enquête qui a été spécialement établi pour cette étude et validé en comité de pilotage de cette étude (COPIL). Ces éléments mettent en évidence des tendances principales observées au sein de l'échantillon.

Les résultats des enquêtes sont détaillées dans le rapport d'étude. Ils correspondent aux réponses apportées par les agriculteurs et notées par les enquêteurs puis traitées de manière analytique. Les points suivants ont été développés :

- ▶ Localisation de l'exploitation ;
- ▶ Etat civil des exploitants ;
- ▶ Niveau d'étude des exploitants ;
- ▶ Formes juridiques des exploitations ;
- ▶ Taille des exploitations ;
- ▶ Principales productions agricoles ;
- ▶ La gestion de l'agriculture ;
- ▶ Les moyens de production ;
- ▶ Les revenus agricoles ;
- ▶ La comptabilité ;
- ▶ L'accès aux aides publiques ;
- ▶ Structures coopératives ;
- ▶ Le conseil agricole ;
- ▶ Potentiel des exploitations ;
- ▶ Perspectives d'évolution des exploitations ;
- ▶ Les forces et les faiblesses des exploitations.

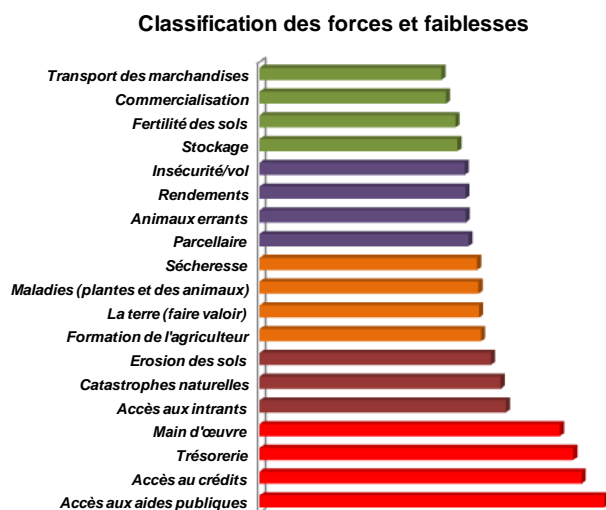
3.3.2 Les forces et les faiblesses des exploitations

En conclusion de chaque enquête, l'agriculteur était invité à se prononcer sur ses forces et ses faiblesses. Pour cela, il devait pour chaque thématique estimer de 1 à 5 le niveau de contrainte auquel il devait faire face :

- ▶ « 5 » très forte contrainte donc une forte problématique (couleur rouge dans le graphique suivant) ;
- ▶ « 1 » peu ou pas de contrainte voir une force de l'exploitation (couleur verte dans le graphique suivant).

Les trois principales faiblesses qui ressortent clairement sont l'accès aux aides publiques, la trésorerie et l'accès aux crédits.

Figure 3-1 : Classification des forces et faiblesses d'après les réponses des personnes enquêtées



Source : EPEAD - Analyse AT 2014

Remarque : Ce graphique représente la somme des valeurs attribuées par les personnes enquêtées sur leurs forces et leurs faiblesses (notées de 1 à 5), plus la valeur est forte est plus c'est une problématique (une contrainte).

Par ailleurs, il a été demandé aux exploitants de citer deux forces et deux faiblesses. Les mots qui reviennent les plus souvent dans les enquêtes sont présentés dans les tableaux ci-après.

Figure 3-2 : Principales forces et faiblesses citées par les individus enquêtés

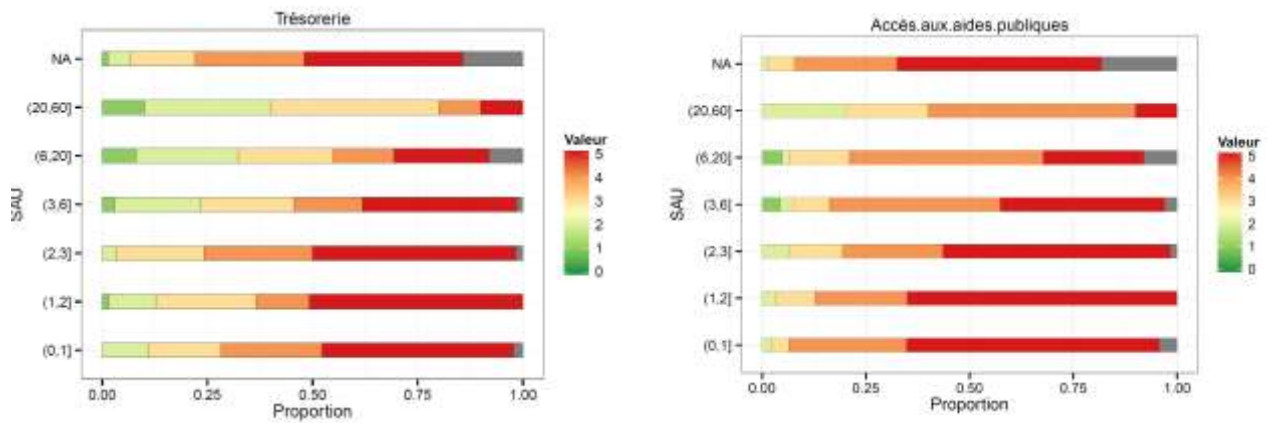
Forces	Nombre d'enregistrements	Faiblesses	Nombre d'enregistrements
AMOUR	57	TRESORERIE	124
METIER	39	AIDES	76
COMMERCIALISATION	29	MAIN D'OEUVRE	23
COURAGE	27	IRRIGATION	19
TERRAIN	21	AGE	15
EXPERIENCE	20	CREDIT	15
GEOGRAPHIQUE	19	TERRAIN	15
PROPRIETAIRE	19	MALADIE	14
QUALITE	19	PARCELLE	14
RENDEMENT	18	EAU	11
SITUATION	18	SURFACE	11
PRODUITS	16	FONCIER	10
ACTIVITE	13	ARGENT	9
PASSION	13	EXPLOITATION	8
PARCELLE	12	FINANCIER	8
EXPLOITANT	11		
PRODUCTION	11		
SOL	11		
JEUNESSE	10		
MOTIVATION	10		

Source : EPEAD - Analyse AT 2014

FORCES ET FAIBLESSES MISES EN EVIDENCE EN FONCTION DES SUPERFICIES DE L'EXPLOITATION

Les problèmes de trésorerie, d'accès aux crédits et d'accès aux aides publiques constituent trois difficultés majeures, et ce avant tout pour les plus petites exploitations. Sur l'échantillon enquêté, ces difficultés sont rencontrées le plus souvent par les exploitations de superficie plus faible.

Figure 3-3 : Principales faiblesses au regard des classes de surface



Source : EPEAD - Analyse AT 2014

- ▶ Sur l'échantillon étudié, les difficultés de trésorerie et d'accès aux crédits ont été évoquées en premier lieu les plus petites exploitations (moins de 6 ha), dans les secteurs Nord et Centre, dédiées à la polyculture (souvent couplée à de l'élevage) et aux cultures traditionnelles.
- ▶ Les secteurs Sud, présentant de plus grandes exploitations dédiées à l'élevage ou aux cultures traditionnelles, semble moins faire état de difficultés de trésorerie.
- ▶ Le problème d'accès au foncier (parcellaire) a été mis en avant par les exploitations du Nord Atlantique dédiées à la polyculture, de toutes tailles.
- ▶ Les problèmes de main d'œuvre sont exprimées pour toutes les exploitations, de toutes tailles, toutes localisations et tous types de culture.

D'autres critères ont pu être appréciés :

- ▶ Les problèmes de transport de marchandise et de stockage sont annoncés très majoritairement les exploitations de moins de 6 ha.
- ▶ Les problèmes de fertilité du sol sont peu évoqués par les très grandes exploitations.
- ▶ Les difficultés liées aux animaux errants et à l'insécurité sont davantage évoquées pour les exploitations de plus de 3 ha.

FORCES ET FAIBLESSES MISES EN EVIDENCE EN FONCTION DES SECTEURS GEOGRAPHIQUES

Plusieurs difficultés énoncées par les agriculteurs enquêtés semblent se concentrer dans le secteur Nord Atlantique : c'est le secteur qui, d'après le sondage, affiche le plus de faiblesses pour les sujets de :

- ▶ Trésorerie, accès aux crédits ;
- ▶ Accès au foncier (parcellaire et faire valoir) ;
- ▶ Stockage.
- ▶ C'est aussi le secteur géographique le moins positif sur les sujets « amélioration du quotidien » et « passion ».

Les secteurs Nord Atlantique, Nord Caraïbe et Centre Caraïbe sont les plus concernés par les difficultés de trésorerie et d'accès aux aides. Les secteurs du Sud semblent moins touchés par ces difficultés, en proportion sur l'échantillon étudié.

Toujours d'après les réponses apportées par les agriculteurs enquêtés, ces trois secteurs du Nord semblent également plus touchés par des difficultés de :

- ▶ rendement, fertilité du sol, érosion des sols ;
- ▶ commercialisation et transport des marchandises.

A noter cependant que les exploitants enquêtés dans les secteurs Sud sont moins nombreux. En outre, on rappelle que la représentativité de ces résultats n'est pas garantie, et leur généralisation devra être menée avec prudence.

Les problèmes de main d'œuvre touchent tous les secteurs géographiques, de façon homogène sur l'échantillon.

Dans le Nord Caraïbe, aucun exploitant ne présente le manque de formation comme une faiblesse, à la différence de tous les autres secteurs géographiques.

Le Nord Caraïbe est aussi très peu touché par le problème des animaux errants et de l'insécurité, à la différence de tous les autres secteurs géographiques. Les secteurs du Sud semblent davantage concernés par ces difficultés.

3.3.3 Principales conclusions des résultats de l'enquête

ON OBSERVE DES PROBLEMATIQUES DIFFERENTES SELON LA TAILLE DES EXPLOITATIONS

- ▶ **Les problèmes de trésorerie, d'accès aux crédits et d'accès aux aides publiques** constituent trois difficultés majeures, notamment pour les plus petites exploitations ;
- ▶ De la même manière, **les perspectives d'évolution** ne sont pas les mêmes en fonction de la taille des exploitations ;
- ▶ On observe également **des disparités selon les territoires en lien avec la taille des exploitations**.

LES PREMIERS ENJEUX SEMBLANT SE DESSINER

Longtemps considérée comme une agriculture « annexe », l'agriculture en diversification mérite aujourd'hui une attention plus forte et des réponses adaptées sur les thématiques suivantes :

- ▶ S'appuyer **sur des forces observées** comme le fait de disposer de personnes passionnées et motivées qui expriment le fait de ne pas avoir de réelles difficultés de commercialisation et pour lesquels les productions sont largement diversifiées ;
- ▶ **La trésorerie et la gestion des exploitations**, qui sont au cœur des problèmes rencontrés ;
- ▶ **La main d'œuvre**, apparaît également comme un problème ;
- ▶ **Le lien entre « besoins » et « aides » accessibles**, qui doit être mieux pris en compte ;
- ▶ **Le conseil agricole et l'accompagnement** de ces exploitations en diversification, qui sont nécessaires et ne doivent pas être sous-estimés ;
- ▶ **L'Amélioration des pratiques agricoles**, qui reste d'actualité.

3.3.4 Potentialités identifiées

Cette étude a permis de définir des potentialités liées aux souhaits exprimés par les agriculteurs enquêtés. Ces potentialités peuvent être regroupées en trois catégories :

- ▶ Les potentialités liées aux systèmes d'exploitation eux-mêmes ;
- ▶ Les potentialités liées à des facteurs contextuels ;
- ▶ Les potentialités liées à des facteurs de progression.

LES POTENTIALITES LIEES AUX SYSTEMES D'EXPLOITATION EUX-MEMES

Les systèmes de production enquêtés sont très divers. C'est une réelle force car ils permettent une adaptation rapide aux différents aléas climatiques, économiques, conjoncturels, qui peuvent subvenir. Ainsi les agriculteurs disposent de marges de manœuvre et d'ajustement entre leurs productions.

On observe également un attachement très fort des agriculteurs à leur métier. Cet amour du métier qui s'exprime souvent par la notion de courage dont nous ont fait part un grand nombre de producteurs est une source de connaissances et d'expériences qui peuvent être mobilisées pour former les plus jeunes qui souhaitent démarrer ce type d'activité.

Enfin, les agriculteurs disposant de plus de 3,6 ha ont largement exprimés leur volonté de se moderniser et de se diversifier. Ces aspects liés au fonctionnement interne des exploitations en diversification sont autant d'atouts et de potentialités exprimés par les agriculteurs, comme source de développement des filières agricoles.

LES POTENTIALITES LIEES A DES FACTEURS CONTEXTUELS

Le contexte géographie et sociétal de la Martinique sont autant de facteurs contextuels dont il faut tenir compte et qui peuvent être envisagés comme des potentialités de développement à condition de bien les comprendre et de prendre les décisions politiques nécessaires permettant de faire évoluer la situation. Il s'agit principalement de la mobilisation du foncier et de structuration actuelle de la pyramide des âges.

Dans le contexte actuel, le nombre d'exploitation agricole en Martinique est voué à continuer de diminuer dans les prochaines années. La question du transfert de compétences (des savoirs faire) et de la transmission du foncier sont des questions centrales du développement agricole et de nombreux facteurs en découlent : installation des jeunes, développement des exploitations existantes, organisation des filières, etc.

LES POTENTIALITES LIEES A DES FACTEURS DE PROGRESSION

Enfin, l'enquête montre de nombreux potentiels de développement directement liés aux facteurs de progression :

- ▶ La mutualisation entre agriculteurs : malgré les nombreuses difficultés rencontrées aux cours des années passées, la mutualisation entre agriculteur reste l'un des outils extrêmement important du développement agricole ;
- ▶ Le conseil agricole : c'est un éléments dont les effets sont parfois difficilement perceptibles mais il reste indispensable ;
- ▶ Le niveau de formation des agriculteurs doit continuer à progresser ;
- ▶ Mais aussi : le développement de l'agriculture biologique, l'irrigation, la modernisation du matériel agricole, la gestion comptable et financière des exploitations (notamment la trésorerie) ; la gestion de la main d'œuvre, etc.

4. PLAN D' ACTIONS

Les actions proposées ont été définies dans l'objectif de toucher directement les agriculteurs et la production en diversification. Ce plan d'actions voulu par la Chambre d'Agriculture puis validé en comité de pilotage de cette étude est un outil supplémentaire au service du développement de l'agriculture de diversification en Martinique. Il a été construit d'après un « autoportrait » d'un échantillon d'agriculteurs à un instant donné (été 2013) mettant en avant les forces et les faiblesses de cette agriculture martiniquaise.

Ce plan d'actions cherche à s'articuler de la meilleure manière possible entre les attentes de agriculteurs et les exigences et autres aides publiques en matière de développement rural.

La présentation en COPIL des résultats de l'enquête ont permis de faire émerger des attentes face à ce plan d'actions :

- ▶ Il doit être opérationnel et répondre à des besoins précis et à court terme pour les agriculteurs en diversification ;
- ▶ Il doit servir à orienter les choix stratégiques des acteurs du monde agricole dans le domaine de l'agriculture de diversification.

Il doit également être :

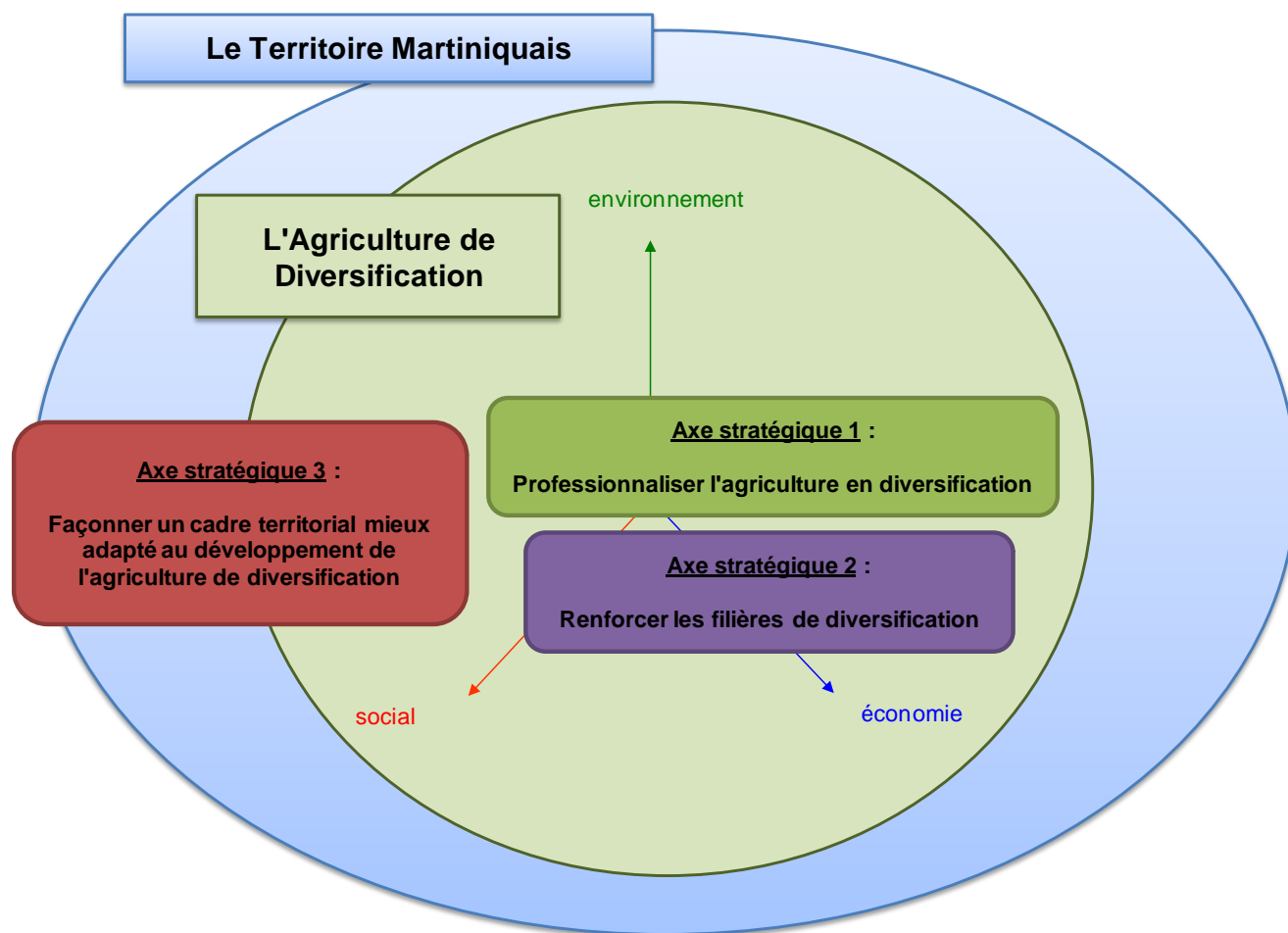
- ▶ Pragmatique et tenir compte des exigences actuelles en matière de développement territorial et environnemental ;
- ▶ S'appuyer sur les programmes de développement agricole ;
- ▶ Alerter et proposer sur de nouvelles pistes de réflexion.

4.1 DETERMINATION DES AXES STRATEGIQUES

PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES

L'expertise menée sur les résultats des enquêtes a permis de définir **trois axes stratégiques**. Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique ces trois axes pour l'agriculture de diversification en les situant par rapport aux trois principes du développement durable (l'environnement, l'économie et le social) sur le territoire martiniquais.

Figure 4-1 : Présentation schématique des axes stratégiques pour l'agriculture de diversification en Martinique



JUSTIFICATION DE CES AXES STRATEGIQUES

Le contexte socio-économique martiniquais, les connaissances actuelles du monde agricole de la Région et les résultats des enquêtes menées durant cette étude permettent de faire état de la situation réelle des agriculteurs en diversification.

Les principaux enjeux observés, que l'on retrouve chez la quasi-totalité des exploitants pratiquant ce système de production (présentés en conclusion de la partie précédente), ont conduit à tenir compte des éléments suivants révélés par les enquêtes et les expertises menées :

- ▶ **De très nombreux facteurs internes** aux exploitations agricoles enquêtées (trésorerie, parcellaire, pratiques agricoles, etc.) limitent leur développement et l'expression de leur potentiel ;
- ▶ **Des facteurs externes** (économiques, politiques, etc.) limitent également le développement des exploitations en diversification ;
- ▶ **Des réalités démographiques et territoriales** ne sont pas des variables ajustables (pyramide des âges en Martinique, contexte climatique et intempéries pouvant anéantir les investissements consentis, etc.) ;
- ▶ **De très nombreux acteurs** sont impliqués et/ou impactent sur l'agriculture de diversification avec chacun « **des aprioris** » sur ce qui est bon et mauvais (il faut plus d'aides publiques, les agriculteurs ne savent pas produire de manière optimale, etc.).

Définir un plan d'actions sur l'agriculture de diversification, touchant par définition des agriculteurs et des productions diverses implique donc d'envisager à la fois des mesures très générales (voire liées aux politiques globales de développement) et des mesures très précises visant à toucher directement l'agriculteur dans sa situation actuelle. Dans le même temps chaque acteur de l'agriculture de diversification a un rôle à jouer, certes la Chambre d'Agriculture, mais aussi les agriculteurs eux-mêmes, les organisations professionnelles, les élus, les agents administratifs de l'Etat jusqu'à ceux de l'Union Europe.

Ce plan d'actions ne peut donc pas être exhaustif puisque que chaque acteur du monde agricole et chaque filière de production spécifique pourrait mettre en place son propre plan d'actions pour la diversification. A titre d'exemple, la quasi-totalité des actions du PDRM pourrait avoir un impact sur l'agriculture de diversification. Le présent plan d'actions pourrait faire une liste complète des préconisations pour une modification/évolution de chaque mesure. Cela reviendrait en fait à établir une contre-expertise du PDRM alors que l'un des points important pour ce plan d'actions est justement de définir les moyens pour pouvoir agir sur ces processus d'évolution. Une fois ces moyens mis en œuvre (outils techniques et politiques), ces nouveaux moyens deviendront les forces de proposition concrètes et pourront s'attaquer à de très nombreuses mesures.

Il en résulte que les axes stratégiques définis dans ce plan d'actions tiennent compte de l'ensemble des réalités de terrain (observées au travers des enquêtes) et proposent des actions visant à répondre aux principales problématiques identifiées. Certaines actions se veulent directement au service des agriculteurs en diversification (axes 1 et 2) et d'autres visent plutôt les politiques de gestion de l'agriculture de diversification en Martinique (axe 3).

La réussite de la mise en œuvre de ce plan d'actions passera donc par :

- ▶ **Une mise en valeur de toutes les études et autres travaux déjà menés** sur l'agriculture de diversification en Martinique (dont cette étude) ;
- ▶ Au-delà de l'implication des principaux acteurs (Chambre, DAAF, Coopératives, Syndicats etc.), c'est **la synergie entre ces acteurs qui sera déterminante** pour permettre de faire émerger des instances fortes et représentatives de l'agriculture de diversification ;
- ▶ **Un financement adapté** s'appuyant sur la nouvelle programmation du PDRM, mais aussi les aides plus locales : Région, Département, collectivités territoriales, etc.

Le tableau de la page présente la synthèse du plan d'actions qui a fait l'objet de fiches action présentées dans le rapport d'étude.

4.2 TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS

Objectifs	Actions	Constat suite à l'enquête	Moteurs possibles de l'action	Importance de l'implication de la Chambre	Bénéficiaires	Moyens nécessaires	Animation	Investissement	Formations	Etudes / AT	Coût	Orientations et partenariats	Suivi Evaluation	
Axe stratégique 1 : Professionnaliser l'agriculture de diversification														
1.1	Assurer un meilleur suivi des exploitants en diversification	1.1.1	Développer un outil de suivi des agriculteurs en diversification	L'enquête a montré des problèmes importants d'identification et de suivi (accompagnement) des exploitants agricoles de diversification. En préalable à une intervention efficace, il est indispensable d'identifier et de connaître les agriculteurs en diversification en Martinique. La présente étude contribue à accroître ces connaissances (listing des agriculteurs, base de données de l'enquête et fiches individuelles créées), il faut continuer dans ce sens.	CA DAAF	+++	CA DAAF Agriculteurs	Définir/créer une base de données unique (une architecture bien définie), puis recouper les bases de données et enfin la mettre à jour. Pour cela, il faut un outil simple et facilement exploitable qui pourrait correspondre à un Répertoire Général de l'Agriculture de la Martinique.	☺	☺	☺	De 20 000 à 100 000 € HT pour développer l'outil (la base de données unique) suivant le mode opératoire retenu (développement interne ou AT)	CA avec l'appui de la DAAF et de l'AMEXA.	Création d'un outil de suivi des agriculteurs en diversification (et/ou tous les agriculteurs).
		1.1.2	Renforcer le réseau de conseil en diversification	Besoin de renforcer le pôle de compétence : "agriculture de diversification".	CA	+++	CA Agriculteurs	Former des experts en diversification.	☺	☺	☺	50 000 €/agent/an 80 000 € HT pour une AT liée à la création du "pool de technicien"	Création d'un "pool de conseillers" au sein duquel des experts en diversification interviendraient.	Création de postes de conseillers en agriculture de diversification.
		1.1.3	Développer un plan de gestion de l'agriculture de diversification	Au-delà du conseil sur les productions agricoles, les agriculteurs en diversification ont besoin de conseils spécifiques liés à leur système d'exploitation afin qu'ils prennent conscience des impacts mais aussi des bénéfices territoriaux qu'ils engendrent.	CA	+++	CA Coopératives Groupements de producteurs	Mettre à jour et développer les outils et les moyens existants pour accompagner les agriculteurs en diversification. Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation (animation).	☺			Un budget d'animation de 15 000 à 20 000 € / an	Action liée à l'action précédente (action 1.1.2 du présent plan d'action).	Création et mise en œuvre d'ateliers (animation).
1.2	Renforcer les compétences de gestion comptable, administrative et financière des exploitations	1.2.1	Sensibiliser et former les exploitants à la gestion comptable et financière	Le besoin en formation et en acquisition de compétences dans le domaine économique et financier est réel. Un nombre important d'agriculteurs ne font pas de comptabilité, donc ne connaissent pas la rentabilité réelle de leurs activités. C'est une gestion financière liée uniquement à la trésorerie ou aux besoins en trocs.	PDRM CA	++	Toutes personnes pratiquant l'agriculture Conseillers techniques	Communiquer et développer les offres de formations existantes (CA et CFPPA). Fournir aux agriculteurs les outils nécessaires et adaptés via les conseillers agricoles. Proposer aux agriculteurs de leur réaliser un bilan économique et financier. Quand les agriculteurs disposent d'une capacité financière suffisante, les orienter vers des centres de gestion.	☺			Budget formation à définir au cas par cas	Financement possible du PDRM.	Nombre d'exploitants sensibilisés et formés. Nombre d'exploitants mettant en œuvre les outils préconisés.
		1.2.2	Développer un réseau de suivi et d'accompagnement technico-économique, à l'installation et au développement de l'activité des exploitations en diversification	Les standards d'installation et de conseil sont définis sur la base du RTE. C'est une bonne chose d'un point de vue administratif et cela permet de donner un cadre général aux agriculteurs ce qui est satisfaisant pour une première approche. Mais dans la pratique, la compréhension du système agricole (l'exploitation agricole dans son ensemble) est indispensable au regard de la population d'agriculteur ciblée. En effet, le RTE actuel ne fournit que des données sur des spéculations individuelles, or de nombreuses productions de diversification sont produites en association avec d'autres ainsi, le concept d'agrégation de systèmes de production ne fonctionne pas (cela n'apporte pas une vision économique réaliste pour le système d'exploitation).	CA DAAF	+	Agriculteurs	Améliorer le service d'accompagnement à l'installation des agriculteurs en développant des missions de suivi et d'accompagnement (missions à la carte). Adapter et compléter l'offre de formation existante.	☺		☺	Pris en charge actuellement par la DAAF	La DAAF est un partenaire essentiel sur les aspects techniques et financiers.	Réussite des installations après quelques années. Nombre d'agriculteurs bénéficiant d'un accompagnement technico-économique à l'installation et dans l'activité.
		1.2.3	Mettre à disposition des outils d'ingénierie financière pour le préfinancement et l'autofinancement	Le manque de trésorerie est un problème majeur pour les petits exploitants agricoles ce qui impacte fortement leurs capacités à investir.	Coopératives Banques CA	+	Agriculteurs et/ou groupements de producteurs	Mettre en place un interlocuteur unique spécialiste des questions de financement des exploitations agricoles et capable de faire les synthèses des dispositifs existants et d'orienter les agriculteurs ou les groupements de producteurs.	☺			/	Le conseiller en diversification doit être en mesure d'orienter l'agriculteur vers des structures d'accompagnement financier comme : ADIE, CCAS Le Lamentin, Coopératives agricoles, Mission Locale de la Cabesterre, Banques classiques.	Nombre d'agriculteurs ayant pris contact avec un conseiller financier.
1.3	Maîtriser les facteurs de production	1.3.1	Continuer et intensifier les efforts de formation sur les pratiques agricoles à destination des agriculteurs en diversification	Les agriculteurs ne mentionnent pas qu'ils ont un manque de formation, or les visites de terrain et certaines réponses montrent le contraire. Par exemple : certains agriculteurs ne sont pas conscients ou ne tiennent pas compte des problèmes de pollution des sols ou des maladies ce qui impacte directement les rendements et la qualité des produits. Malgré une communication existante et forte, l'effort doit être maintenu.	CA DAAF	+++	Agriculteurs & consommateurs	Développer l'offre mais aussi la demande (mettre en place des mécanismes financiers attractifs) de formations sur les pratiques agricoles liées aux productions de diversification.	☺			Budget formation à définir au cas par cas	Acteurs principaux CA, CFPPA, CFAA. Appuis financiers du PDRM, de VIVEA, de la Région.	Nombre de formations mises en œuvre.
		1.3.2	Revaloriser les métiers de l'agriculture tout en améliorant la gestion de la main d'œuvre agricole	L'enquête révèle un problème de main d'œuvre agricole. Les besoins sont généralement ponctuels et ils nécessitent une MO qualifiée. En parallèle le chômage, notamment chez les jeunes, est fort. Les études récentes (CREDOC 2013) sur la MO confirment également que l'agriculture est le secteur dans lequel les projets de recrutement sont les plus difficiles.	CA Chambre des métiers & CCI	++	Agriculteurs Ouvriers agricoles	Revaloriser les métiers de l'agriculture. Création de groupements d'employeurs. Développement des services de remplacement. Sensibilisations et échanges avec les agences pour l'emploi. Information au niveau scolaire (conseillers d'orientations).	☺			Budget formation à définir au cas par cas	Travail avec les groupements d'employeurs. Echange avec les agences pour l'emploi (publiques et privées).	Surveillance des évolutions du marché de l'emploi dans le domaine agricole.
		1.3.3	Mobiliser les outils nécessaires permettant d'accéder aux aides publiques	Les enquêtes ont montré un réel problème pour les exploitants en diversification d'accès aux aides publiques agricoles. Pour répondre à cette problématique dans la situation actuelle, il faut mobiliser les outils existants.	CA	+++	Agriculteurs	Renforcer la visibilité des aides existantes et des moyens de les obtenir. Communiquer notamment sur les moyens mis en œuvre par la Chambre et la DAAF pour mobiliser les aides et en faire bénéficier les agriculteurs. Développer des outils multimédias, des plans d'animation et de communication autour des dispositifs existants.	☺			/	Travail notamment en étroite collaboration avec la Région, la DAAF et les Intercom.	Augmentation du nombre d'agriculteurs bénéficiaires des aides publiques.
		1.3.4	Inciter à la mise en place de MAE et de techniques agricoles innovantes	Les MAE sont définies dans le PDRM. Elles évoluent au regard des prérogatives édictées par l'UE, la France et la Région. L'objectif principal est de faire coïncider au mieux les besoins des agriculteurs et les attentes générales en terme de gestion des territoires.	CA DAAF	++	Agriculteurs Territoire	Il est nécessaire de communiquer, d'informer et d'orienter les agriculteurs pour qu'ils puissent bénéficier, mais également mettre à profit de la meilleure façon possible ces aides.	☺			Budget formation à définir au cas par cas	Actions intégralement prises en compte dans le PDRM et reconduite dans le PDRM 2014-2020.	Nombre de dossiers déposés pour bénéficier de MAE.
1.4	Investir dans des outils de production adaptés	1.4.1	Favoriser un investissement maîtrisé pour les petites exploitations en diversification	Les exploitants investissent au regard des aides possibles, mais il faut également que les aides répondent aux "besoins réels" des agriculteurs. Les "besoins réels" doivent être l'expression de la volonté de l'agriculteur à investir mais avant tout de sa capacité effective d'investissement puis de remboursement des emprunts.	CA DAAF	+++	Agriculteurs, CUMA, groupements de producteurs	Faire coïncider les besoins de l'agriculteur avec les aides publiques possibles est indispensable mais il faut également que ces besoins soient avant tout en adéquation avec son projet et ses capacités à le mener à bien. La création de fiches conseils en matériel agricole pourrait être un outil intéressant.	☺			/	DAAF CA AMEXA	Nombre d'exploitations en diversification ayant bénéficié d'aide à l'investissement.
		1.4.2	Contribuer aux programmes de recherche et d'expérimentation pour l'agriculture de diversification	La recherche agronomique, l'expérimentation et le transfert de connaissances doivent rester des piliers forts du développement agricole. Il est important de travailler sur toutes les productions martiniquaises.	RITA CA DAAF Organismes de recherche et formation Groupements et coopératives	+++	Agriculteurs Territoire	Créer une banque de semences. Poursuivre les essais variétaux et la recherche de méthode alternative de lutte contre les ravageurs. Créer ou favoriser l'importation de traitements bio adaptés au milieu tropical humide.	☺	☺	☺	A définir au cas par cas	Ensembles des membres et partenaires du RITA.	Nombre de nouveaux programmes de recherche mis en œuvre en lien avec l'agriculture de diversification.

Objectifs	Actions	Constat suite à l'enquête	Moteurs possibles de l'action	Importance de l'implication de la Chambre	Bénéficiaires	Moyens nécessaires	Animation	Investissement	Formations	Etudes / AT	Coût	Orientations et partenariats	Suivi Evaluation
Axe stratégique 2 : Renforcer les filières de diversification													
2.1	Encourager la mutualisation entre agriculteurs	2.1.1	Accompagner et soutenir la mutualisation entre agriculteurs	Le système de coopérative et de groupement de producteurs fait face à de nombreux problèmes (financiers, organisationnels, etc.), or de manière générale, l'agriculture se porte les mieux là où les filières sont le mieux structurées.	Agriculteurs	+++	Agriculteurs	Inciter au regroupement des agriculteurs sous quelques formes que ce soit pour mutualiser les moyens et les compétences, et améliorer l'efficacité des exploitations.	☑	☑	50 000 €/an pour un agent animateur	Essayer de mobiliser des fonds du PDRM	Redéploiement des coopératives ou des groupements de producteurs en agriculture de diversification.
		2.1.2	Continuer à développer la gestion collective du matériel agricole	L'acquisition et la gestion du matériel agricole apparaît comme une réelle contrainte. Des solutions opérationnelles doivent être mises en œuvre. La mutualisation entre agriculteur est indispensable. Il faut faciliter en ce sens la création de petits regroupements d'agriculteurs.	Agriculteurs	+++	Agriculteurs	Acquisition de matériel spécifique. Gestion de la CUMA. Gestion du matériel (réservations).	☑			/	PDRM Prêt bonifié spécial CUMA
2.2	Prospecter et développer de nouveaux marchés	2.2.1	Réorganiser les circuits courts et le marché local	Les productions de diversification sont quasiment destinées à 100 % au marché local. Celui-ci reste cependant dominé par les produits d'importation. C'est une problématique complexe définie par de très nombreux facteurs. Revoir les modes de distribution actuels en essayant de mieux organiser les circuits courts et les marchés locaux peut contribuer à améliorer la situation.	Consommateurs Agriculteurs	++	Consommateurs Agriculteurs	Mobiliser les consommateurs. Mobiliser les producteurs. Mobiliser les groupements de producteurs.	☑		/	Implication des communes. Création d'AMAP (voir CREAMAP, MIRAMAP, Alliance). Certification des productions (et/ou traçabilité).	Augmentation de la part des produits agricoles de diversification dans la part des produits locaux consommés en Martinique.
		2.2.3	Développer et organiser le marché d'exportation	Le marché d'exportation est dominé en Martinique par la Banane et le Rhum. Le marché Européen est ouvert et pourrait représenter de réelles opportunités. L'enquête révèle que certaines personnes pourraient se lancer dans de tels circuits de commercialisation à condition d'identifier les bons circuits (partenaires commerçants ou producteurs en métropole).	Agriculteurs	++	Agriculteurs	Investissement dans la transformation et la qualité des produits. Organisation entre les producteurs.	☑	☑		A définir au cas par cas	Association avec des coopératives métropolitaines.
2.3	Accroître la valeur des produits agricoles	2.3.1	Soutenir les investissements collectifs pour du matériel de transformation	En Martinique, l'extension agricole (augmentation de la taille des exploitations) n'est pas un facteur suffisant de maintien ou d'augmentation du revenu agricole. L'amélioration des rendements et la meilleure valorisation des produits par la transformation ont en revanche un impact majeur sur les revenus.	Agriculteurs CA	++	Agriculteurs	Création d'entreprises.	☑		/	Implication des coopératives ou des groupements de producteurs. Identifier et favoriser l'utilisation des aides liées au PDRM.	Création d'unités de transformation des productions de diversification.
		2.3.2	Développer un système de qualité lié aux productions agricoles de diversification en Martinique	L'enquête révèle que la certification des produits agricoles de diversification est quasiment inexistante. La certification (AB ou autre tel qu'un label Martinique) est un réel outil de promotion pouvant améliorer les revenus des producteurs et garantir l'accès à de nombreux circuits de commercialisation.	Agriculteurs & Consommateurs	+	Agriculteurs	Accentuer les efforts de sensibilisation à l'agriculture biologique et aux méthodes alternatives de production. Mettre à disposition des agriculteurs des outils et guides de connaissance et de mise en œuvre de bonnes pratiques, les accompagner dans l'autodiagnostic. Mettre en place un cahier des charges de reconnaissance des produits du terroir. Identifier plus rapidement les agriculteurs susceptibles de maîtriser ces techniques de production.	☑	☑		A définir au cas par cas	Ambition bio 2017 CA, DAAF, CR & CG PNR & Offices Régionaux PRAM, UAG, IRD, CIRAD & FREDOM LEGTA

Axe stratégique 3 : Façonner un cadre territorial mieux adapté au développement de l'agriculture de diversification

3.1	Améliorer les conditions liées à la création d'une exploitation de diversification	3.1.1	Représenter et défendre l'agriculture de diversification de Martinique	Pour garantir un développement optimal de l'agriculture de diversification de Martinique il est nécessaire d'avoir une ou des instances représentatives capables de faire écho des problématiques locales et d'orienter les politiques publiques susceptibles de venir accompagner ces acteurs du territoire, notamment les montants et les modalités d'attribution des aides.	CA Syndicats Coopératives & Groupements DAAF	+++	Agriculteurs en diversification	Renforcer les rôles de moteur et d'orientation des politiques agricoles martiniquaises vers une prise en compte plus marquée de l'agriculture de diversification. Appropriation par les acteurs locaux du monde agricole du présent plan d'actions. S'assurer que ces orientations soient relayées au niveau national notamment dans la mise en œuvre des programmes de développement dits sectoriels.	☑		/	Implications des élus.	Développement du poids politique de l'agriculture de diversification en Martinique.	
		3.1.2	Améliorer l'organisation de la gestion foncière et développer de réelles politiques d'incitation pour la mise en valeur des terres agricoles (indivisions, préretraite, etc.)	Le foncier (mode de faire valoir et accessibilité) est l'un des critères les plus importants de détermination de la viabilité d'une exploitation. Cependant, la gestion foncière est un problème récurrent en agriculture. La Martinique ne fait pas exception à la règle notamment pour les petits exploitants en diversification qui sont confrontés aux trois problèmes fonciers locaux majeurs, à savoir : la pollution d'une partie des sols, la pression de l'urbanisme et le relief accidenté.	SAFER Communes & Intercom. CA	+++	Agriculteurs	Sur la base des travaux menés dans le cadre du PDAD, mettre en place des mécanismes incitatifs pour la mise en valeur des terres agricoles. L'accès à l'information, aussi bien pour le cédant que pour la personne souhaitant mettre en valeur les terres est essentiel. Il faut un outil simple et centralisé.	☑		/	Au niveau de la CDCEA. Collaboration entre la Région et la SAFER. Articulation entre la DAAF, l'AMEXA et la CDOA.	Augmentation du nombre de transactions foncières formelles.	
3.2	Adapter le parcours d'installation à la problématique de l'agriculture de diversification	3.2.1	S'impliquer fortement dans les réformes liées au programme d'installation	L'installation n'est pas une finalité, c'est une étape dans la création d'une exploitation. Les enquêtes montrent un manque de suivi et d'accompagnement dans la réalisation effective du projet de l'exploitant et nombreuses sont les installations hors cadre JA et non accompagnées.	JA	+++	Agriculteurs en cours d'installation	Prolonger l'action du PII (Point Info Installation). Développer le PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé). Accompagner toutes les installations (pas seulement les JA).	☑		/	Débats et orientations entre tous les acteurs du monde agricole (CA, JA, DAAF, AMEXA, Coopérative, Syndicats, etc.).	Développer un indicateur de réussite du projet d'installation à 3 et 5 ans.	
		3.2.2	Adapter le parcours d'installation au système agricole de diversification	Une exploitation n'est pas une simple addition de postes de production. Le système d'exploitation dans son ensemble doit être appréhendé pour définir les risques et les atténuer.	JA CA	+++	Agriculteurs en cours d'installation	Développer des outils et des savoirs spécifiques en termes de conseil en installation des agriculteurs en diversification. Développer le conseil global et le conseil spécialisé à partir d'un pool de conseillers. Développer les outils pour le transfert (exploitations pilotes et modèles).		☑		A définir en fonction des objectifs fixés	Implication des JA et de la CA.	Augmentation du nombre d'installation de jeunes agriculteurs en diversification.
3.3	Travailler auprès des producteurs non agriculteurs	3.3.1	Conseiller un producteur afin qu'il puisse décider de développer une agriculture professionnelle ou une agriculture de complément	De nombreux producteurs en diversification ne sont pas déclarés comme des agriculteurs et participent pourtant activement à la production agricole de diversification. Fort de ce constat, la décision ou non de développer des actions spécifiques à destination de ce type de producteurs implique une très forte adaptation des mesures.	CA	+++	Producteurs non agriculteurs	Création/élaboration de critères techniques spécifiques permettant de définir le type d'agriculture pratiquée. Développer un conseil adapté en réponse à cette problématique.	☑			A définir en fonction des objectifs fixés	Travail en partenariat avec la DAAF et l'AMEXA (éventuellement les services sociaux).	Nombre de producteurs non-agriculteurs recensés.
		3.3.2	Adapter les outils de communication aux non-agriculteurs	La prise en compte des non-agriculteurs est un choix politique à faire. Si tel est le cas, des outils et des méthodes spécifiques de conseil et d'accompagnement doivent être définis.	CA	+++	Producteurs non agriculteurs	Développer et améliorer certains outils de communication grand public (radio, internet, presse locale, etc.).	☑			Un budget de communication de 10 000 à 20 000 € / an	A développer au regard des orientations définies dans l'action 3.3.1 du présent plan d'action.	Nombre annuel de campagnes d'information et de sensibilisation agricole à destination du grand public.

CA	Chambre d'Agriculture de Martinique
DAAF	Direction de l'Alimentation, de l'Agriculteur et de la Forêt
SAFER	Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
JA	Jeunes Agriculteurs
Intercom.	Intercommunalités
AMEXA	Assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles
PDRM	Programme de Développement Rural Régional de Martinique
AT	Assistance Technique
CFPPA	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CFAA	Centre de Formation d'Apprentis Agricoles
CDCEA	La Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles
AB	Agriculture Biologique
RTE	Référentiel Technico-Economique
PDAD	Pré-Etude de Développement Agricole Durable (études foncières)

+ S'impliquer dans les débats et les orientations liées à l'action
 ++ S'impliquer et travailler avec ses partenaires dans la mise en œuvre de l'action
 +++ Être le moteur principal de l'action